

Catalogue 2025-2026

Formation par et pour les personnels

Direction Adjointe au Développement Professionnel
Service de Formation Professionnelle Continue



Sous la relecture avisée de la Commission Formation par et pour les personnels 2025-2026 composée de l'ensemble des porteurs d'actions.

Catalogue édité et relu par :

Directeur Adjoint au Développement Professionnel :
• **Sébastien Baratte**

Service Formation Professionnelle Continue :
• **Martha Arciniegas**
• **Brigitte Coppa** (responsable du service FPC)
• **Christel Leroy** (gestionnaire du service FPC)

Conception graphique :

Service des Usages du Numérique (SUN) :
• **Marjorie Garry**

—

Direction Adjointe au Développement Professionnel
Service de Formation Professionnelle Continue

Sommaire principal

Rentrée 2025 : la FdF devient la F3P	3	Observer, analyser, pratiquer nos disciplines	23
Comment fonctionne la F3P ?	3	Bilinguisme(s) : de la famille à l'école	24
Votre Compte Formation : quelles formations peut-on comptabiliser ?	4	Usages de l'histoire des disciplines scolaires en formation	25
Votre Compte Formation : quel mode de calcul ?	4	S'approprier les apports de la recherche en linguistique et en lettres pour la formation initiale et continue	26
Les formations F3P du catalogue	5	IA et LV - niveau 2 (approfondissement)	27
Les INDEX	6	INDEX Histoire et épistémologie des disciplines dans la formation des enseignants	28
Consignes pour les porteurs de formation	7	INDEX Langues	29
Intervenir en F3P : la prise en compte dans les services	8	Enseigner les arts	30
L'offre 2025-2026	8	Découverte de la pratique des Arts Plastiques	31
Former, enseigner, apprendre	9	À la rencontre de l'Art, une approche critique des œuvres d'art	32
Classe ouverte	10	Des peintures de l'enfance aux visées éducatives	33
Analyser les pratiques professionnelles	10	Faciliter l'enseignement de la programmation aux cycles 3, 4 et au lycée grâce à Capytale	34
Jouer apprendre enseigner 1 : introduction à la ludicité	11	Do It Yourself : concevez et fabriquez par ordinateur	35
Jouer apprendre enseigner 2 : approfondissements	12	Les grands enjeux éducatifs	36
Tabou des règles et précarité menstruelle : s'informer, accompagner, enseigner	13	Former les étudiants et professeurs/CPE stagiaires à la laïcité	37
INDEX Diversité & accessibilité universelle	14	Journée de la laïcité - Les chemins de la laïcité	38
Appel à INDEX - Jouer / Apprendre / Enseigner	15	Journée d'étude : diversité des élèves & accessibilité pédagogique universelle	39
Former et être formé à l'INSPÉ	16	Appel à INDEX - Éducation et territoire	40
Mieux accompagner la santé mentale des étudiants	17	Développer ses compétences numériques	41
Gérer son stress et accompagner les étudiants dans la gestion de leur stress	18	Tourner monter une vidéo pédagogique	42
Gérer les conflits et valoriser les CPS	18	Premiers pas en montage vidéo	42
INDEX Bien-être étudiant	19	Prendre en main les ENI Speechi	43
Groupe de suivi DU professeur des écoles	20	Prise en main Moodle 2025 - les bases	43
Intégrer l'IA dans l'encadrement et le suivi des mémoires	21	Découvrir et utiliser le Cloud de l'INSPÉ	44
La revue de question en M1 Meef 1 ^{er} degré - une amorce de problématique pour le mémoire	21	Utiliser Limesurvey pour vos enquêtes et questionnaires	44
Enseigner avec le numérique, enseigner le numérique en formation initiale des enseignants	22	Développer et maintenir l'interactivité en classe grâce aux outils numériques	45
		Introduction et initiation à l'Intelligence Artificielle Générative	45

Rentrée 2025 : la FdF devient la F3P

La formation «par et pour» les personnels

Chères collègues, chers collègues,

Le droit à la formation tout au long de la vie est un droit fondamental. Il l'est d'autant plus pour nos métiers en mutations permanentes: réformes et changements du système éducatif, évolutions des connaissances apportées par la recherche, évolutions des technologies,...

L'INSPÉ de l'académie déploie depuis de longues années (IUFM, ESPÉ) une politique forte et incitative de formations de formateurs. Les formations en question sont centrées spécifiquement sur les métiers de l'INSPÉ: la formation, l'enseignement et l'éducation. Elles visent à questionner nos pratiques, favoriser les échanges et les regards, développer nos compétences et nous adapter à l'évolution des métiers comme des contextes d'exercices. Parce que nos formations se veulent désormais accessibles et ouvertes à toutes les catégories de personnels (formateurs comme agents BIATSS), la Formation de Formateurs (ou FdF) change de nom à la rentrée 2025: bienvenue à la Formation Par et Pour les Personnels ou F3P.

L'INSPÉ de l'académie de Paris accompagne cette ambition de formation continue pour ses formateurs et ses

personnels à travers plusieurs leviers:

- **un service dédié à la Formation Professionnelle Continue (FPC):** @brigitte.coppa ;
- **une mission dédiée à l'organisation, au suivi des formations et de l'assiduité:** @christel.leroy
- **une Direction Adjointe dédiée au Développement Professionnel:** @sebastien.baratte ;
- une offre de formations proposée en interne (le présent catalogue) et dans laquelle intervient et participe un grand nombre de collègues BIATSS. Elle a pour objectifs de permettre à chacun de se former, d'apprendre et de développer ses compétences auprès de ses collègues de l'Institut ;
- une diversification des formats de formation (actions suivies, journées d'études,... cf. plus loin) ;
- une politique d'incitation à la formation par la prise en compte des heures de formations dans les services OU la prise en charge des frais d'inscription ou de déplacement pour les formations externes.

Comment fonctionne la F3P ?

Vous êtes un formateur ou une formatrice ?

Un «compte formation» vous est ouvert chaque année universitaire. Ce compte est suivi et tenu à jour par Christel Leroy du Service de Formation Professionnelle Continue.

- si vous suivez une ou plusieurs formations de notre catalogue interne, les heures suivies sont comptabilisées dans votre «compte formation» sur la base des feuilles d'émargements qui seront remontées à Christel Leroy.
- si vous en faites la demande en amont, des formations à l'extérieur (hors Sorbonne Université) peuvent également faire l'objet d'une comptabilisation, sur la base de l'attestation d'assiduité émise par l'organisme formateur (cf. page suivante: «se former à l'extérieur»).

En fin d'année universitaire, le bilan des heures suivies est effectué. Selon votre situation (nouveau formateur, nouvelle formatrice ou non), ce compte est converti en heures que vous pouvez déclarer dans votre service.

Vous êtes un personnel BIATSS ?

L'accès aux formations de ce catalogue vous est totalement ouvert.

Il est néanmoins à rappeler que votre inscription aux formations doit être discutée et validée avec votre responsable hiérarchique.

Une attestation d'assiduité vous sera délivrée si besoin par le Service de Formation Professionnelle Continue.

Votre Compte Formation : quelles formations peut-on comptabiliser ?

Se former en interne à l'INSPÉ

Un catalogue de formations est édité chaque année en septembre: vous avez actuellement devant les yeux l'édition 2025-2026.

En début d'année universitaire (fin septembre), une phase de « collecte de vœux en ligne » permet de sélectionner les formations qui ouvriront. Vous serez rapidement informés de l'ouverture (ou non) des formations que vous avez souhaité suivre. Mais libre à vous également de suivre d'autres formations ouvertes, même si vous ne les aviez pas retenues pendant la phase de vœux.

Se former en interne à Sorbonne Université

Sorbonne Université dispose d'un service de formation des personnels: le bureau de formation des personnels (BFP) dont vous retrouverez l'offre sur la page dédiée de l'intranet. Chaque personnel est libre de s'y inscrire. Ces formations délivrées par Sorbonne Université et ouvertes à l'ensemble de la communauté Sorbonne Université ne font pas l'objet d'une prise en compte dans votre « compte formation ».

Se former à l'extérieur

L'INSPÉ peut vous accompagner et soutenir vos demandes de formation « à l'extérieur » (frais d'inscription, frais annexes). Pour cela, il doit s'agir de formations ou d'actions en lien spécifique avec votre métier (de formateur ou d'agent) à l'INSPÉ :

- Participer à un colloque (attention, si il s'agit de recherche: voir avec la commission recherche) ;
- Assister à des oraux de concours ;
- Assister à des journées d'étude ;
- Participer à des formations proposées par d'autres organismes (IFE,...).

Ces demandes se font désormais à titre individuel (plus de demande au niveau Département), en remplissant la fiche et en l'envoyant au moins un mois avant l'évènement et si possible avant la fin de l'année 2025 (pour l'année 2025-2026). À partir de la rentrée 2025, un budget F3P sera voté en Conseil d'INSPÉ: il permettra de rationaliser et de mieux suivre les dépenses relatives à ce type d'aide.

Votre Compte Formation : quel mode de calcul ?

Vous êtes libres de vous inscrire et de suivre le nombre de formations que vous voulez (et que vous pouvez). Les heures suivies sont comptabilisées dans votre « compte formation » et pourront être prises en compte dans votre service suivant les règles suivantes :

Vous êtes formateur à l'INSPÉ de Paris pour la première fois ?

Bienvenue !

Le coefficient 1 est appliqué: 1 heure suivie = 1 heure déclarable. Pas de minimum, pas de seuil, mais un maximum qui dépend de votre situation.

En tant que Maître-Maîtresse de Conférences ?

Vous êtes statutairement déchargé de 32h pour votre formation initiale. Sorbonne Université vous propose une formation mais les heures F3P peuvent venir compléter votre formation, à condition de rester dans l'enveloppe globale de 32h.

Avec un autre statut (avec au moins 192h d'enseignement) ?

Vous n'êtes pas statutairement déchargé mais l'INSPÉ vous offre la possibilité de prendre en compte jusqu'à 20h au titre de la F3P.

Ex: Vous suivez 12h de F3P? Vous pouvez déclarer 12h.
Vous suivez 34h de F3P? Vous pouvez déclarer 20h.

Vous êtes formateur à l'INSPÉ de Paris depuis plus longtemps ?

Le coefficient 0.5 est appliqué (sauf indication contraire sur certaines formations).

1 heure suivie = 30 min. déclarables. Pas de minimum, pas de seuil, mais un maximum de 10h déclarables

Ex: Vous suivez 13h de F3P? Vous pouvez déclarer 6,5h.
Vous suivez 22h de F3P?

Vous pouvez déclarer 10h.

Les formations F3P du catalogue

Elles sont proposées par des collègues personnels de l'INSPÉ

Pour cette année 2025-2026, notre catalogue est riche de 30 formations proposées et menées par plus de 30 collègues de l'INSPÉ, formateurs et personnels BIATSS. Merci à tous.

Elles répondent à un cahier des charges commun

Il doit s'agir de véritables temps de formations dans lesquels se créent de la connaissance, de la réflexion et/ou des outils. Ces formations peuvent consister en des apports (internes ou externes), des temps de travail ou de productions d'outils, des temps d'échanges, etc... Il ne peut s'agir de réunions d'informations ou de régulations, par exemple en lien avec la coordination d'une UE, d'un module, d'un parcours....

Il doit s'agir de formations portées majoritairement en interne. Le recours à des vacations peut représenter au maximum un tiers des heures de la formation, et pour un minimum de 3h CM. Les défraiements seront étudiés au cas par cas par le service de Formation Professionnelle Continue et le service Financier.

Les formations doivent porter spécifiquement sur les problématiques professionnelles propres à l'INSPÉ: enjeux éducatifs, formation, pédagogie, didactiques,... Il ne peut s'agir de formations dont on peut trouver les équivalents au niveau universitaire (par exemple, porté par le Bureau de Formation des Personnels, SU).

Elles peuvent prendre des formes très différentes

Les actions suivies [AS]

Les « classiques » actions de formation déclinées en séances menées tout au long de l'année (min 2h – max 15h).

Les journées d'étude [JE]

Journées ou demi-journées sur lesquelles se concentrent formation, animations et conférences (min 2h – max 6h).

Les actions au fil de l'eau [AFE]

Ponctuellement dans l'année, des actions de formations (conférences, événements, animations...) peuvent être ouvertes à la F3P.

Les classes ouvertes [CO]

Dispositif reconduit cette année. Il permet de prendre en compte l'observation de séances ou de visites menées par des collègues.

Participer à des INDEX

Voir page suivante.

Les INDEX

(groupes d'Intérêt, de Développement et d'EXpertise)

Qu'est ce que c'est ?

L'INSPÉ de l'académie de Paris cherche à développer des formes d'organisation, par-delà les départements et les services, qui permettraient aux personnels de l'INSPÉ (formateurs comme personnels BIATSS) de se retrouver autour d'expertises partagées pour échanger, se former et élaborer des actions (enquêtes, recherche, formations initiales et continues, développement d'outils, de méthodes, de collaborations, etc...).

Depuis l'an dernier, la possibilité donnée au personnel de l'INSPÉ de créer et d'animer des groupes dits d'intérêt, de développement et d'expertise, les INDEX.

- Un INDEX c'est un ensemble de collègues se reconnaissant entre eux comme partageant un intérêt et une expertise sur une thématique transversale qui dépasse les seuls Départements.
- Un INDEX peut ainsi être constitué de collègues issus de départements et de services différents, et un collègue peut être membre de plusieurs INDEX différents selon ses intérêts et ses expertises.
- Un INDEX est un groupe identifié en tant que tel. Il est peut-être sollicité en interne sur la thématique qu'il anime. Il est visible à l'extérieur et peut constituer un interlocuteur pour les partenaires extérieurs.

Comment créer un INDEX ?

Si vous êtes au moins 8 collègues (formateurs, BIATSS) à vous reconnaître intéressés ou experts sur une thématique transversale, et que vous souhaitez dynamiser cette thématique, déposez une demande auprès de la Direction Adjointe et du service FPC.

Pourquoi rejoindre un INDEX ?

Un INDEX est une équipe ouverte à tout collègue intéressé. Ses membres échangent entre eux (via un groupe Moodle ou une liste de diffusion propre), se réunissent parfois ou bien peuvent se contenter d'être juste lecteurs des discussions. Ils partagent leur expertise, leurs savoirs, leurs expériences (analyse d'articles, retours de colloques,...). Ils peuvent produire des outils et des méthodes, participer ou s'initier à la recherche, proposer des formations ou des actions, apporter leur expertise en interne, être sollicités à l'extérieur pour répondre à des appels à projets ou à des besoins de formations...

Comment cela fonctionne ?

Les INDEX n'ont pas de chef, mais 20h sont à se partager entre les collègues qui auront activement animé le groupe. Pour les autres collègues, la participation à des réunions devra faire l'objet de feuilles d'émargement. Les heures de participation seront comptabilisées comme pour toute autre F3P, dans une limite de 10h.

Note

Vous le verrez dans ce catalogue, des propositions d'INDEX sont déjà bien engagées et font appel à vous pour se concrétiser. Peut-être inspireront-elles certains d'entre vous sur d'autres thématiques.

Consignes pour les porteurs de formation

Merci encore pour vos propositions de formations!

Voici les quelques éléments importants pour que l'année se déroule au mieux et pour que le suivi des comptes formation soit efficace :

1

Émargement

Merci de faire remonter le plus tôt possible, après chaque séance, votre feuille d'émargement signée par les participants et renseignée correctement. Une feuille d'émargement vierge est mise à votre disposition sur le Cloud de l'INSPÉ par Christel Leroy, dès que votre formation est qualifiée pour être ouverte. Une fois signée, cette feuille est à redéposer en format PDF à la fin de la séance sur l'espace Cloud dédié à votre formation.

L'utilisation de toute autre feuille d'émargement (feuille volante, vierge) est non seulement non-réglementaire mais source d'un travail supplémentaire pour nos services. Merci par avance d'utiliser la feuille d'émargement officielle déposée sur l'espace Cloud.

N'attendez pas fin juin pour envoyer ces feuilles. Rappelez-vous que ces feuilles sont le seul moyen dont nos services disposent pour comptabiliser les heures suivies par les collègues. Evitons que nos collègues nous fassent le reproche d'un oubli ou d'une erreur.

2

Organisation

Merci d'organiser vos séances et de déposer sur le Cloud votre dernier émargement avant le 12 juin 2026, date à laquelle Christel Leroy clôturera la comptabilisation des heures en vue de l'édition des feuilles de service.

Toute séance effectuée après cette date ne pourra être comptabilisée pour l'année universitaire en cours.

3

Réservation de salles

Merci de faire systématiquement vos demandes de salles auprès de Christel Leroy et non auprès du Service Planning. Il s'agit du moyen le plus simple pour nos services d'avoir un suivi sur le déroulement de votre formation.

Pour tout changement (report, date, horaires, site, salle ou annulation) passer également par Christel.

Pour information, afin d'ouvrir une formation et de continuer à la réaliser toute l'année, le minimum de participants requis est de 5.

Intervenir en F3P : la prise en compte dans les services

Pour les Actions Suivies [AS], les Journées d'Études [JE] et les Actions au Fil de l'Eau [AFE]

Les heures réalisées par les formateurs INSPÉ sont rémunérées au taux Cours Magistral

(1,5 HTD par heure), partagées sans majoration en cas de co-intervention. Pour les intervenants extérieurs, frais de transports et demandes de rémunérations seront examinés par la commission après réception du dossier «recrutement de vacataire» à établir. Dans le cadre de leur activité de recherche, l'usage universitaire veut que les intervenants Chercheurs et Enseignant-Chercheurs ne soient pas rémunérés

Pour les Classes Ouvertes [CO]

L'ouverture de votre classe à un ou une collègue ne peut être considéré comme un acte de formation supplémentaire. Dans cette situation, il n'y a donc pas de rémunération envisagée.

Pour les INDEX

Les INDEX sont des espaces ouverts de discussion, d'échanges et de constructions.

- Si des réunions sont organisées, chacun est considéré comme un participant et non comme un intervenant. La feuille d'émargement de ces réunions sera nécessaire pour comptabiliser les heures suivies comme pour toute autre formation.
- L'animation de l'INDEX reste néanmoins valorisable et une enveloppe pouvant aller jusqu'à 20H est à disposition. Charge au porteur de l'INDEX d'indiquer en fin d'année universitaire comment cette enveloppe a été utilisée (en totalité ou non) et distribuée.

Note

La F3P ne dispose que d'heures d'enseignement pour valoriser la participation aux formations. Aussi si vous portez une formation mais que vous n'intervenez pas, il n'est pas prévu de rémunération. Merci de prendre contact avec la Direction Adjointe pour évoquer cette éventuelle situation en amont (@sebastien.baratte).

L'offre 2025-2026

1. Former, enseigner, apprendre

Ce premier axe regroupe toutes les actions de formations qui questionnent les formes d'apprentissages, les formats de formation ou d'enseignement.

2. Former et être formé à l'INSPÉ

Cet axe questionne plus spécifiquement nos actions à l'INSPÉ de Paris.

3. Observer, analyser, pratiquer nos disciplines

Cet axe est celui qui contient les actions de formations centrées en premier lieu sur une ou plusieurs disciplines.

4. Les grands enjeux éducatifs

Comme son nom l'indique, cet axe regroupe les actions de formations relatives aux grands enjeux éducatifs actuels.

5. Développer ses compétences numériques

Un axe spécifique de formation par et pour le numérique

1

Former, enseigner, apprendre

Classe ouverte	10
Analyser les pratiques professionnelles	10
Jouer apprendre enseigner 1 : introduction à la ludicité	11
Jouer apprendre enseigner 2 : approfondissements	12
Tabou des règles et précarité menstruelle : s'informer, accompagner, enseigner	13
INDEX Diversité & accessibilité universelle	14
Appel à INDEX - Jouer / Apprendre / Enseigner	15

Classe ouverte

Le dispositif «Classe Ouverte» a pour objectif de **permettre aux collègues de venir assister à des cours** et/ou à des visites d'autres collègues, tout en restant dans le dispositif F3P, c'est-à-dire en pouvant comptabiliser ces heures dans les services au titre de la F3P.

Ce dispositif est tout particulièrement recommandé aux nouveaux formateurs, mais est bien sûr ouvert à toutes et tous.

Envie de découvrir ce que vivent nos étudiants? Envie de découvrir l'enseignement d'une discipline qui vous est très éloignée? Envie de voir un collègue à l'oeuvre?

Simple curiosité? Tout est possible.

Vous souhaitez ouvrir votre classe ou une de vos visites?

- Indiquez vos créneaux sur le tableau suivant ([cliquer ici](#)).
- Précisez bien le nombre de places disponibles (par une croix)
- Attention: cette ouverture ne vous donne pas droit à plus d'heures dans votre service.

Vous souhaitez assister à un cours ouvert ou à une visite?

- Allez jeter un oeil sur le même tableau pour voir les créneaux proposés
- Pensez à venir voir régulièrement l'offre s'étoffer
- Si vous avez déjà convenu de créneaux avec un collègue, merci de les renseigner dans ce même fichier et ne pas attendre la fin de l'année universitaire pour le faire (pour une bonne prise en compte dans les services).

Charte de bonne conduite

Ce dispositif a pour objectif de permettre une découverte des enseignements dispensés dans l'Institut et de partager certaines pratiques (visites, accompagnements, tutorat,...). Il n'a pas vocation à modifier ou perturber le déroulé «normal» des séances, d'en modifier leurs objectifs ou leurs modalités.

Le visiteur s'engage donc à respecter les règles établies par le collègue ouvrant sa classe, en particulier la discrétion et la neutralité.

Analyser les pratiques professionnelles

AS111

Objectifs

- Développer ses compétences d'analyse des pratiques professionnelles,
- apprendre à mettre en place des dispositifs d'analyse permettant aux étudiants et stagiaires de développer une posture réflexive.

Connaissances et compétences visées

Connaître différents cadres théoriques permettant de mettre en place un dispositif d'analyse des pratiques (techniques d'entretien: explicitation, reformulation ; instruction au sosie, Géase, 3 colonnes, autoconfrontation).

Informations supplémentaires

En fonction des besoins des participants et de leur contexte d'exercice, nous proposerons différentes modalités permettant de soutenir l'analyse des pratiques professionnelles dans différents contextes (entretien individuel de formation synchrone/asynchrone, modalité groupale en formation initiale et continue).

Date:

1^{re} séance le mardi 30 septembre de 17h à 19h

Organisatrice:

Jaudeau Gaëlle, Nedjel Hammou Raphaëlle

Public cible:

Formateurs INSPÉ, Formateurs académiques

Lieu:

Batignolles

Volume horaire:

15h



Jouer apprendre enseigner 1: introduction à la ludicité

AS121

Objectifs

1. Interroger la problématique du Jouer / Apprendre / Enseigner. Quelles réponses apporter dans le cadre de la place du jeu dans les apprentissages, dans la classe?
2. Questionner la prise en compte de la place du jeu dans une perspective didactique et pédagogique. Quelles approches? Quelles démarches? Quels supports?
3. Construire des réponses, proposer des démarches développant l'intrication du jeu et de l'enseignement.

Connaissances et compétences visées

Théorie du jeu, concept et définitions de la Ludicité, le Game et le Play, la notion de Fairplay.

Capacité à savoir utiliser le jeu en formation: adapter ; construire.

Informations supplémentaires

Action 1: approche théorique du jeu. Définitions. Problématique et paradoxe du jeu à l'école, La «ludicité»: Une émergence.

Action 2: les jeux de coopération et leurs héritiers Jeux de simulation, analyse et critique, jeux d'enquêtes, Escape Game...

Action 3: analyses et débats autour de supports ludiques. Appui sur les ressources des ludothèques de l'INSPÉ.

Action 4: les jeux de rôles et leurs héritiers Jeux de simulation, analyse et critique, jeux de coopération, jeux d'enquêtes, Escape Game...

Action 5: analyse de supports et préparations de séquences/séances ludiques. Appui sur la collection et les ressources des ludothèques de l'INSPÉ.

BILAN et perspectives.



Date :

1^{re} séance le vendredi 07 novembre de 17h à 19h

Organisateur :

Besnard Georges

Public cible :

Formateurs INSPÉ, Formateurs académiques, BIATSS

Lieu :

À définir plus tard

Volume horaire :

10h



Jouer apprendre enseigner 2 : approfondissements

AS122

Objectifs

1. Approfondir la connaissance de la problématique du Jouer // Apprendre // Enseigner. Quelles réponses apporter dans le cadre de la place du jeu dans les apprentissages? Connaissance des Typologies des jeux et analyse.
2. Questionner la prise en compte de la place du jeu dans une perspective didactique et pédagogique. Quelles approches? Quelles démarches? Quels supports? Adaptation des jeux visant à la mise en place de conflits socio-cognitifs. Analyser l'apport des jeux de coopération et des jeux de rôle.
3. Construire des réponses, proposer des démarches développant l'intrication du jeu et de l'enseignement. Analyser des supports ludiques / construire des séquences pédagogiques visant la ludicité.

Connaissances et compétences visées

Capacité à savoir utiliser le jeu en formation: adapter ; construire.

Informations supplémentaires

Action 1: Approche théorique du jeu. Approfondissement des Définitions. La théorie des jeux et la typologie des jeux. Interroger l'analyse des jeux et leurs classifications. La «ludicité»: une entrée systémique par l'émergence.

Action 2: Les jeux de coopération. Adapter des situations ludiques afin d'organiser des situations de conflits socio-cognitifs.

Action 3: Analyses et débats autour de supports ludiques. Appui sur les ressources des ludothèques de l'INSPÉ. Construire des analyses de jeux et des séances d'apprentissages ludiques.

Action 4: Les jeux de rôles: Interroger la posture de l'enseignant. Analyser la fonction de la co-création narrative.

Action 5: Construire des analyses de jeux et des séances d'apprentissages ludiques.

BILAN et perspectives.

Date :

1^{re} séance le vendredi 28 novembre 2025 de 17h à 19h

Organisateur :

Besnard Georges

Public cible :

Formateurs INSPÉ, Formateurs académiques, BIATSS

Lieu :

À définir plus tard

Volume horaire :

10h



Tabou des règles et précarité menstruelle : s'informer, accompagner, enseigner

AS123

Objectifs

Cette formation vise à sensibiliser et informer sur le tabou des règles et la précarité menstruelle des élèves et des étudiant·e·s.

Elle cherche également à construire des outils et des ressources sur ce sujet, à destination des enseignants et des formateurs.

Connaissances et compétences visées

- état des lieux sur le tabou des règles et la précarité menstruelle dans nos sociétés, et en particulier dans l'enseignement : du primaire à l'université,
- savoir communiquer et agir contre le tabou des règles et la précarité menstruelle,
- concevoir des postures pédagogiques pour dépasser le tabou des règles.



Date :

À définir plus tard

Organisateur :

Pellen Jean-Daniel, avec l'intervention
de formatrices de l'association *Règles Élémentaires*

Public cible :

Formateurs INSPÉ, Formateurs académiques,
BIATSS

Lieu :

À définir plus tard

Volume horaire :

6h, 3 séances de 2h



Les compétences «prendre en compte la diversité des élèves» (CC4 et P3) nous invitent, depuis 10 ans déjà, à repenser la manière dont nous formons étudiant-es et enseignant-es à des pratiques pédagogiques résolument inclusives.

Aujourd'hui, il n'est plus possible de faire comme si de rien n'était. Les fondamentaux (lire, écrire, compter, respecter autrui) n'ont de sens que replacés dans les contextes socio-culturels, économiques et éducatifs des élèves concernés. Désormais, penser l'inclusion de chacun-e dès la programmation des apprentissages, concevoir universellement accessible, co-intervenir avec les professionnels et partenaires de l'École, sont devenues des questions de formation professionnelle inévitables.

C'est précisément l'ambition de notre groupe de réflexion : explorer ensemble comment poursuivre la construction d'une École et d'une Université accueillantes et capacitantes, où aucun apprenant n'est laissé de côté, et au sein desquelles chacun dispose des moyens concrets pour s'adapter à la diversité des publics.

De la conception universelle à la différenciation pédagogique, de l'enseignement explicite aux pratiques efficaces fondées sur les preuves, de la personnalisation des apprentissages à l'état d'esprit de développement et de réussite, nous voulons ouvrir des pistes aussi bien didactiques que pédagogiques, produire et partager des ressources et outils directement mobilisables.

Deux projets phares pour cette année

1. Accessibilité universelle : rédiger un guide pratique nourri par une revue de littérature rigoureuse.
2. Terminologie de l'École inclusive : poursuivre l'ouverture aux débats philosophiques et ontologiques, pour discuter, clarifier et partager un lexique commun.

Les travaux de l'INDEX Diversité & Accessibilité universelle s'ouvriront cette année par une double journée d'étude, organisée en partenariat avec la Faculté d'éducation et de formation de l'ICP.

Les 14 et 15 octobre 2025, cet événement constituera un moment fort de rencontre et de réflexion collective, réunissant chercheurs, praticiens et formateurs autour d'un même objectif : penser l'articulation entre l'individuel et le collectif dans les pratiques d'enseignement, et explorer des pistes concrètes pour une pédagogie inclusive fondée sur la différenciation et la conception accessible des apprentissages.

Contact : Pierre Lignée

Les INDEX communiquent

Depuis septembre 2023, ce sont trois INDEX qui se sont constitués à l'INSPÉ de l'académie de Paris (pour plus d'informations sur ce que sont les INDEX, [voir page 6](#)).

Même si vous ne faites pas parti des membres fondateurs de ces INDEX, vous pouvez vous rapprocher de leurs porteurs et demander à rejoindre l'équipe.

Fondement institutionnel

Le jeu est reconnu comme un des éléments essentiels de la construction de l'enfant, de l'adolescent et de l'adulte et les textes officiels affirment désormais que: «Savoir jouer est une compétence fondamentale qui mobilise des apprentissages variés et contribue au développement intellectuel, social et émotionnel des élèves» (nouveau socle commun de connaissances, de compétences et de culture, adopté le 10 avril 2025).

Dans cette perspective, le «savoir jouer» devient une compétence à part entière, ouvrant la voie à une nouvelle légitimité pédagogique du jeu. Il contribue à l'acquisition de savoirs et de savoir-faire tout en structurant la pensée: respect des règles, coopération, élaboration de stratégies, gestion des émotions, créativité, etc.

Pourquoi interroger le lien Jouer / Apprendre / Enseigner ?

Cet Index a pour objectif de créer un espace et des temps, à la fois d'observation-évaluation, d'analyses et de recherches autour du champ de la ludicité et des apprentissages et de leur mise en place dans le cadre de l'enseignement.

L'objectif est de fédérer des formateurs de différentes disciplines afin de développer une réflexion partagée sur les usages du jeu en pédagogie. L'Index constituerait un espace pluriprofessionnel, de dialogue, de réflexion et d'analyse en appui sur les ressources des ludothèques de l'Inspé, favorisant ainsi l'émergence de projets de recherche.

En effet, si jouer ne se limite pas à une activité récréative et que le jeu devient un objet didactique, il convient alors de penser sa conception, sa structuration et son exploitation pédagogique. Cela implique d'explorer les conditions effectives de son utilisation au sein des enseignements et sa plus value au sein des apprentissages.

Cette approche soulève par ailleurs une question essentielle: À partir de quand un jeu utilisé comme outil pédagogique cesse-t-il d'être un jeu? Autrement dit, comment préserver son essence ludique tout en l'intégrant à une démarche éducative?

Axes de réflexion et activités envisagées dans le cadre de l'INDEX

Le projet se structure autour de trois axes principaux:

- Faire un état des lieux des pratiques pédagogiques autour du jeu à l'Inspé de Paris: partager les pratiques et les actions déjà en place, croiser les regards sur les usages du jeu dans différentes disciplines.
- Questionner la place du jeu en pédagogie et son impact sur les pratiques éducatives afin de penser une théorie d'une didactique en appui sur la ludicité.
- Construire des axes de recherches-actions dans le cadre précédemment défini: concevoir, expérimenter et mutualiser des dispositifs, des outils et des ressources intégrant le jeu, autant pour la classe que pour la formation des enseignants et des formateurs.

Bibliographie

- Brougère, G. et Savignac, E. (dir.) (2024). *Dictionnaire des sciences du jeu*. Érès.
- Brougère, G. (2000). *Jeu et éducation*. L'Harmattan.
- Brougère, G. (2005). *Jouer/apprendre*. Economica Anthopos.
- Caïra, O. (2007). *Jeux de rôle. Les forges de l'imagination*. CNRS.
- Chauvier, S. (2007). *Qu'est-ce qu'un jeu?* VRIN.
- Harter, J.L. (2001). *Le jeu: essai de déstructuration*. L'Harmattan.
- Tremel, L. (200&). *Jeux de rôles, jeux vidéo, multimédia*. PUF.

Contact: Alexandre Rossi et Georges Besnard

Pour qu'un INDEX puisse voir le jour...

...il est nécessaire qu'au moins 8 collègues (formateurs ou BIATSS) déclarent collectivement leur intérêt auprès de la Direction.

Si vous estimez avoir de l'expertise dans cette thématique, si vous pensez pouvoir vous impliquer dans son développement ou si vous y trouver un intérêt personnel fort, alors levez votre INDEX et faites-vous connaître auprès du formateur qui a rédigé cet appel.

Pour plus d'informations sur ce que sont les INDEX, [voir page 6](#).

2

Former et être formé à l'INSPÉ

Mieux accompagner la santé mentale des étudiants	17
Gérer son stress et accompagner les étudiants dans la gestion de leur stress	18
Gérer les conflits et valoriser les CPS	18
INDEX Bien-être étudiant	19
Groupe de suivi DU professeur des écoles	20
Intégrer l'IA dans l'encadrement et le suivi des mémoires	21
La revue de question en M1 Meef 1 ^{er} degré – une amorce de problématique pour le mémoire	21
Enseigner avec le numérique, enseigner le numérique en formation initiale des enseignants	22

Mieux accompagner la santé mentale des étudiants

AS211

Objectifs

Cette formation s'intègre dans une démarche d'amélioration du bien-être des étudiants de l'INSPÉ. Elle vise en particulier à sensibiliser au concept de santé mentale : définition, déterminants, à aider au repérage des signes de mal-être et à identifier les ressources pour intervenir de façon adaptée notamment en adoptant une posture d'écoute active.

La participation du Service de Santé des Étudiants (SSE) à cette formation vise à renforcer le lien entre les différents interlocuteurs des étudiants pour une meilleure prise en charge globale.

Connaissances et compétences visées

Objectifs :

- Connaissances relatives à la santé mentale et aux stratégies de « faire face » des étudiants,
- connaissance du SSE de son rôle et des conditions de sollicitations,
- capacité à réagir face à des manifestations de mal-être de la part des étudiants.

Informations supplémentaires

Contenu :

- définition de la santé mentale et des stratégies de « faire face »,
- apports théoriques et pratiques relatifs à l'écoute,
- présentation du SSE ,
- temps d'analyses de pratique, de mise en situation et d'études de cas.



Date :

À définir plus tard

Organisatrice :

Jaudeau Gaëlle

Public cible :

Formateurs INSPÉ, Formateurs académiques, BIATSS

Lieu :

Batignolles

Volume horaire :

12h



Gérer son stress et accompagner les étudiants dans la gestion de leur stress

AS212

Objectifs

Mieux gérer son stress, accompagner les étudiants dans la gestion du stress.

Connaissances et compétences visées

- Connaissances relatives à la santé mentale,
- connaissance relative au stress, à sa gestion,
- renforcer sa capacité de gestion du stress,
- développer sa capacité à proposer des situations de formations favorisant la gestion du stress des étudiants.

Informations supplémentaires

- Définition de la santé mentale, du stress et de la gestion du stress
- apports théoriques relatifs à la gestion du stress,
- ateliers pratiques de gestion du stress.



Date :

À définir plus tard

Organisatrice :

Jaudeau Gaëlle

Public cible :

Formateurs INSPÉ, Formateurs académiques, BIATSS

Lieu :

Molitor

Volume horaire :

10h

Gérer les conflits et valoriser les CPS

AS213

Objectifs

- Mieux appréhender les conflits entre étudiants,
- renforcer notre connaissance des compétences psychosociales.

Connaissances et compétences visées

- Compétences psychosociales ;
- méthode de préoccupation partagée ;
- analyse de situation professionnelle ;
- justice transformative.

Informations supplémentaires

Notre ambition est de nous approprier des outils et pratiques existantes, de façon à en envisager une mise en œuvre dans le contexte spécifique de l'INSPÉ.



Date :

À définir plus tard

Organisateur :

Lignée Pierre

Public cible :

Formateurs INSPÉ, BIATSS

Lieu :

Batignolles

Volume horaire :

10h



INDEX Bien-être étudiant

Pourquoi un INDEX portant sur le bien-être des étudiants ?

L'année universitaire 2022-2023 a vu la mise en place du nouveau Master MEEF. Avec elle, en plus des difficultés inhérentes aux conditions de vie des étudiants déjà repérées par l'observatoire national de la vie étudiante, des situations de détresse propres aux étudiants de master MEEF ont été constatées. Alerté par ce mal-être étudiant, l'INSPÉ de l'académie de Paris a souhaité :

- définir de meilleures procédures de repérage et d'accompagnement de la détresse des étudiants,
- renforcer son offre de formation sur la santé mentale, la gestion du stress et la gestion des conflits.

En parallèle de ces actions, l'index "bien-être des étudiants" a constitué un espace pluri-professionnel, de dialogue, de réflexion et d'analyse des difficultés rencontrées et des ressources disponibles pour mieux accompagner les étudiants. Les travaux de l'INDEX bien-être des étudiants s'appuient et s'articulent avec l'axe n°6 du GIS, à l'INDEX diversité et accessibilité et ont vocation à nourrir la réflexion dans le cadre du conseil de perfectionnement de l'INSPÉ.

Nos actions en 2024-2025

- Finalisation du protocole de recherche en lien avec l'axe n°6 du GIS, visant à recueillir des indicateurs sur le bien-être des étudiants et conduite d'entretiens exploratoires auprès d'étudiants volontaires inscrits en master MEEF
- Renforcement du partenariat avec le Service de Santé Étudiant de Sorbonne Université
- Poursuite de la sensibilisation auprès des personnels à travers les formations de formateurs et l'INDEX
- Organisation des premières journées « Santé Mentale et bien-être des étudiants et étudiantes »

Les objectifs de l'INDEX « Bien-être des étudiants » en 2025-2026

L'année 2025-2026 sera l'occasion pour l'INDEX « Bien-être des étudiants » :

- d'analyser les entretiens menés auprès des étudiants et étudiantes et de faire des préconisations pour améliorer le bien-être des étudiants et étudiantes de l'INSPÉ en lien avec la démarche qualité.
- de poursuivre nos réflexions sur la qualité et la cohérence du repérage des étudiants en situation de mal-être et de renforcer l'éventail des réponses qui leur sont apportées.
- de poursuivre les événements de sensibilisation à la santé et au bien-être en lien avec les partenaires.

Qui est membre de l'INDEX et qui peut y participer ?

Tout le monde ! Actuellement, nous sommes :

- Des formateur et formatrices de plusieurs parcours et mentions (lettres, philo-SHS, anglais)
- Des collègues BIATSS du SEVE, de la formation continue ou encore du SUN

La diversité professionnelle réunie autour de la question du bien-être est une plus value pour envisager des actions concertées et cohérentes avec les besoins des étudiants. Tous les collègues qui sont sensibles à la question du bien-être des étudiants, qui souhaitent se tenir informés ou participer activement à la réflexion sont les bienvenus et peuvent nous adresser un mail à «index-bien-etre-etudiants» (index-bien-etre-etudiants@listes.inspe-paris.fr).

L'INDEX « Bien-être des étudiants » gagnerait à voir de nouveaux membres le rejoindre. Bienvenue aux nouveaux collègues qui viendront renforcer notre groupe de réflexion, d'action et de recherche.

Contact : Gaelle Jaudeau

Les INDEX communiquent

Depuis septembre 2023, ce sont trois INDEX qui se sont constitués à l'INSPÉ de l'académie de Paris (pour plus d'informations sur ce que sont les INDEX, [voir page 6](#)).

Même si vous ne faites pas parti des membres fondateurs de ces INDEX, vous pouvez vous rapprocher de leurs porteurs et demander à rejoindre l'équipe.

Objectifs

Poursuivre le travail de réflexion sur la formation des PES 50% et engager de nouveaux chantiers telle que l'évaluation (formative et finale) des PES.

Connaissances et compétences visées

Après trois années de fonctionnement, certains ajustements ont été faits. Plusieurs chantiers ont été lancés et pourront être poursuivis ; d'autres pourront être envisagés :

- poursuite et généralisation de l'outil de mutualisation de ressources utiles à tous dans un espace collaboratif entre tuteurs et tutrices,
- poursuite de l'explicitation (que par les documents de visite) et de la progressivité de nos attendus,
- réflexion sur le thème de l'évaluation formative en lien avec les aides apportées aux PES en difficultés,
- réflexion sur l'évaluation finale : écrit 1, écrit 2, prise en compte du stage, connaissances didactiques,
- réflexion autour du contenu des séances de tutorat et la co-intervention avec les PEMF.

Informations supplémentaires

5 séances de 2h : 1 par période.

Lieu et modalités à définir ensemble. Hybride possible sauf la dernière séance en présentiel.



Date :

5 séances de 2h, la première le lundi 29 septembre

Organisatrice :

Guez Sophie

Public cible :

Formateurs INSPÉ, Formateurs académiques

Lieu :

À définir plus tard

Volume horaire :

10h

Intégrer l'IA dans l'encadrement et le suivi des mémoires

AS222

Objectifs

Encadrer des étudiantes et étudiants dans l'encadrement de mémoire Meef 1^{er} degré. Concevoir des outils pédagogiques pour s'assurer une pensée naturelle et non artificielle.

Connaissances et compétences visées

- Identifier les attentes du mémoire en MEEF 1^{er} degré,
- développer des stratégies pour s'assurer d'une pensée naturelle dans la rédaction du mémoire,
- construire un calendrier avec des attendus qui seront évalués.

Informations supplémentaires

3 séances de 2h pour construire et appréhender la spécificité du mémoire en Meef 1^{er} degré.

La formation se déroulera en distancielle en fin de journée entre 17h et 19h.



Date :

3 séances de 2h, la première fin septembre

Organisateur :

Grugier Olivier

Public cible :

Formateurs INSPÉ, Formateurs académiques

Lieu :

À définir plus tard

Volume horaire :

6h

La revue de question en M1 Meef

1^{er} degré - une amorce de problématique pour le mémoire

AS223

Objectifs

- Encadrer des étudiantes et étudiants dans l'encadrement des revues de question Meef 1^{er} degré,
- accompagner pour construire une bibliographie ,
- concevoir des outils pédagogiques pour s'assurer une pensée naturelle et non artificielle.

Connaissances et compétences visées

- Développer des stratégies pour s'assurer d'une pensée naturelle dans la rédaction des revues de question,
- accompagner et évaluer une production collective.

Informations supplémentaires

3 séances de 2h pour construire et appréhender la spécificité du mémoire en Meef 1^{er} degré.

La formation se déroulera en distancielle en fin de journée entre 17h et 19h.



Date :

3 séances de 2h, la première fin septembre

Organisateur :

Grugier Olivier

Public cible :

Formateurs INSPÉ, Formateurs académiques

Lieu :

À définir plus tard

Volume horaire :

6h



Enseigner avec le numérique, enseigner le numérique en formation initiale des enseignants

AS231

Objectifs

- Développer une culture commune,
- valoriser les connaissances et compétences des formateur·ices,
- ouvrir un espace de réflexion sur le numérique éducatif et ses outils.

Connaissances et compétences visées

- Adopter une posture ouverte, critique et réflexive,
- développer les compétences numériques des apprenants.

Informations supplémentaires

5 séances de 2 heures, avec une thématique technique, éthique, philosophique et/ou techno-ontologique à chaque fois (apports de l'UX design pour la conception accessible, gamification des apprentissages, IA et collaboration professionnelle, agentivité, par exemple).

Date :

1^{re} séance le mardi 4 novembre (17h-19h)

Organisateur :

Lignée Pierre

Public cible :

Formateurs INSPÉ, Formateurs académiques, BIATSS

Lieu :

Boursault

Volume horaire :

10h

3

Observer, analyser, pratiquer nos disciplines

Bilinguisme(s) : de la famille à l'école	24
Usages de l'histoire des disciplines scolaires en formation	25
S'approprier les apports de la recherche en linguistique et en lettres pour la formation initiale et continue	26
IA et LV - niveau 2 (approfondissement)	27
INDEX Histoire et épistémologie des disciplines dans la formation des enseignants	28
INDEX Langues	29
Enseigner les arts	30
Découverte de la pratique des Arts Plastiques	31
À la rencontre de l'Art, une approche critique des œuvres d'art	32
Des peintures de l'enfance aux visées éducatives	33
Faciliter l'enseignement de la programmation aux cycles 3, 4 et au lycée grâce à Capytale	34
Do It Yourself : concevez et fabriquez par ordinateur	35

Objectifs

Des centaines de langues de tous les continents sont parlées en France, auxquelles s'ajoutent les 70 langues régionales de France, pratiquées à des degrés divers. Des classes multilingues existent de fait partout sur notre territoire et un grand nombre d'enfants, avant de rentrer à l'école possèdent déjà des compétences langagières dans une ou plusieurs langues parlées en famille. L'objectif de cette journée est de présenter les multiples compétences des enfants issus de milieu bilingue et de montrer comment intégrer les aptitudes et connaissances langagières et culturelles des langues maternelles (ou familiales) de ces enfants dans la démarche pédagogique de l'apprentissage du français. Les thèmes des interventions émanant des domaines culturel, linguistique, psycholinguistique, sociolinguistique et pédagogique illustreront dans la pratique la manière dont les compétences plurilingues et interculturelles contribuent à la réussite scolaire et à l'intégration sociétale. Le maintien de la diversité des langues et de cultures dans les classes présente un bénéfice considérable autant pour ces enfants bilingues que pour leurs camarades.

Connaissances et compétences visées

Comprendre le public des élèves bilingues et plurilingues, faire classe dans un contexte bilingue et plurilingue, développer des compétences plurilingues et interculturelles pour enseigner à l'école en France.

Informations supplémentaires

J'organise cette journée en lien avec deux collègues affiliées à des universités partenaires de l'INSPÉ, l'université Sorbonne Nouvelle et l'Université Paris Cité.



Date :

le 26 novembre 2025 8h30-17h30

Organisatrice :

Beupoil-Hourdel Pauline

Public cible :

Formateurs INSPÉ, Formateurs académiques, BIATSS

Lieu :

Molitor

Volume horaire :

7h

Usages de l'histoire des disciplines scolaires en formation

AS312

Objectifs

- Partage de pratiques de formation,
- conception de situations de formation intégrant une dimension d'histoire disciplinaire,
- expérimentation et retours d'expérience.

Connaissances et compétences visées

- Questionner les contenus et démarches en vigueur dans sa discipline au prisme de leur historicité,
- mieux connaître les ressources historiques pour la formation disponibles à l'INSPÉ (bibliothèque Molitor) et en ligne,
- apprendre à distinguer différents types d'approches historiques mobilisables en formation (histoire des disciplines savantes/histoire des disciplines scolaires ; histoire des notions/histoire des pratiques ; histoire par les programmes/les manuels/les travaux d'élèves...),
- apprendre à intégrer ces approches à sa pratique de formation en identifiant des objectifs d'apprentissage adaptés,
- savoir mobiliser ces dimensions pour favoriser le développement d'un regard critique sur les démarches et les contenus scolaires.

Informations supplémentaires

3 séances réparties sur l'année :

• Séance 1, présentation :

- enjeux des usages de l'histoire des disciplines en formation d'enseignants,
- pratiques de formation intégrant des approches historiques déjà mises en œuvre,
- réflexion sur les possibilités d'adaptation de ces pratiques par les formateurs et formatrices suivant la formation.

• Séance 2, conception :

- découverte des ressources disponibles à la bibliothèque de l'INSPÉ Molitor et en ligne,
- définition d'objectifs de formation et sélection de ressources adaptées,
- préparation de scénarios de formation et de supports,

• Entre la séance 2 et la séance 3 : expérimentation des situations de formation conçues.

• Séance 3 : retours d'expérience et bilan.

Date :

Calendrier indicatif, à préciser en fonction des disponibilités des personnes intéressées :
séance 1 en octobre, séance 2 en novembre, séance 3 en mars-avril

Organisatrice :

Jorge Muriel

Public cible :

Formateurs INSPÉ

Lieu :

À définir plus tard

Volume horaire :

9h

S'approprier les apports de la recherche en linguistique et en lettres pour la formation initiale et continue

AS313

Objectifs

- Présenter les recherches en cours de collègues du département de lettres, de façon à mieux les intégrer dans les formations initiale et continue,
- échanger sur les dispositifs de formation mis en œuvre et leur pertinence au regard des apports de la recherche.

Connaissances et compétences visées

Actualisation et/ou approfondissement des connaissances disciplinaires et didactiques diversifiées dans les domaines de la littérature et de la linguistique.

Informations supplémentaires

Apports de connaissances issues de la recherche sous la forme de présentation des travaux d'un ou une collègue du département de lettres, puis temps d'échanges. Plusieurs perspectives seront questionnées lors d'échanges entre formateurs, après les apports de connaissances. Construction de propositions didactiques en tenant compte des résultats de la recherche.

Le contenu de chaque séance (sous la forme d'une ou deux demi-journées) et le nom des intervenantes et intervenants sera précisé en début d'année. Deux ou trois collègues du département prendront en charge la séance, de façon à présenter une recherche récente.

Thèmes abordés l'an dernier :

- enseignement du FLE et approches innovantes d'apprentissage,
- développement de la production d'écrit par la coopération.

Deux séances de 3 heures en juin, sous la forme de demi-journées.

Un appel aux intervenantes et intervenants au sein du département de lettres sera lancé: le programme sera finalisé dans le courant de l'année.



Date :

**Jeudi 4 juin pour la première demi-journée
(ou les deux demi-journées).**

Organisateur :

Denizot Nathalie

Public cible :

Formateurs INSPÉ, Formateurs académiques

Lieu :

Molitor

Volume horaire :

8h



Objectifs

Approfondir les connaissances sur le fonctionnement de divers outils d'intelligence artificielle générative (chat-bots, génération d'images, de ressources, etc).

Connaissances et compétences visées

- Apprendre les connaissances sur le fonctionnement de l'IG et affiner les compétences en formulation de requêtes,
- concevoir et mettre en oeuvre des activités permettant un usage éthique et critique des IAG par les élèves.

Informations supplémentaires

- Approfondissement des activités possibles en LV avec les IAG,
- réflexion sur l'évaluation en LV et conception de protocoles d'évaluation prenant en compte l'usage pédagogique des IAG,
- exploration des dimensions éthiques de l'usage des IAG (IA frugale, esprit critique, biais...)



Date :

24 mars / 7 avril / 5 mai

Organisatrice :

Alves Carine

Public cible :

Formateurs INSPÉ

Lieu :

Batignolles

Volume horaire :

6h

INDEX Histoire et épistémologie des disciplines

dans la formation des enseignants

L'histoire et de l'épistémologie des disciplines, bien que régulièrement citées parmi les savoirs à acquérir par les enseignants en formation, disposent de peu de visibilité et leur mobilisation, dans la diversité des contenus et des pratiques afférentes, reste souvent confidentielle.

L'INDEX « Histoire et épistémologie des disciplines dans la formation des enseignants » est ouvert à toute personne intéressée par la mobilisation de ces savoirs en formation. Il rassemble des formateurs et formatrices de différentes disciplines.

Il poursuit deux objectifs :

- donner une visibilité à ces savoirs à l'INSPE de Paris, où ils sont présents, mais rarement bien identifiés et peu reconnus ;
- partager et élaborer des pratiques de formation s'appuyant sur les ressources disponibles, en particulier le fonds documentaire d'une richesse exceptionnelle que possède l'établissement.

Donner une visibilité à l'histoire et à l'épistémologie des disciplines à l'INSPE de Paris

La présence de l'histoire des disciplines et de l'épistémologie dans la formation des enseignants est déterminée par des facteurs divers : les traditions disciplinaires, les épreuves des concours de recrutement, les choix effectués lors de l'élaboration des maquettes de formation, les intérêts propres à chaque formatrice ou formateur. Quelle est la place accordée à la dimension historique et épistémologique des savoirs scolaires dans les formations proposées à l'INSPE de Paris ? Quel est ou quel pourrait-être son intérêt pour la formation des enseignants ?

Quelles ressources et quelles pratiques pour travailler l'histoire et l'épistémologie des disciplines en formation ?

La bibliothèque de l'INSPE de Paris dispose d'un fonds exceptionnel de manuels et de documents pédagogiques anciens, alimenté depuis le XIX^e siècle. Quel est ou serait l'intérêt d'utiliser ces ressources avec les étudiants et étudiantes se destinant à l'enseignement ? Comment ces ressources sont-elles ou pourraient-elles être exploitées et valorisées en formation ?

Outre des échanges internes au groupe (observations de cours, échange de ressources, élaboration d'un questionnaire à destination des formateurs et formatrices de l'INSPE de Paris), l'INDEX a organisé en janvier 2025 une journée d'études sur l'usage des manuels anciens en formation des enseignants. Elle a réuni des formateurs et formatrices de l'INSPE de Paris et des intervenants extérieurs issus de disciplines très différentes (SVT, Histoire, Lettres, Physique, SHS, Mathématiques) et de métiers du patrimoine (conservatrices de bibliothèque et de musée) qui ont pu dialoguer autour de communications scientifiques, d'une part, de tables-rondes, d'autre part, et d'une découverte de manuels anciens conservés à la bibliothèque Molitor, enfin.

En 2025-2026, l'INDEX propose une action visant à réfléchir à la diversité des usages possibles de l'histoire et de l'épistémologie des disciplines en formation des enseignants et à élaborer collectivement des scénarios de formation permettant d'exploiter les ressources disponibles.

Les INDEX communiquent

Depuis septembre 2023, ce sont trois INDEX qui se sont constitués à l'INSPÉ de l'académie de Paris (pour plus d'informations sur ce que sont les INDEX, voir page 6).

Même si vous ne faites pas parti des membres fondateurs de ces INDEX, vous pouvez vous rapprocher de leurs porteurs et demander à rejoindre l'équipe.

L'Index Langues est une initiative collective lancée pour repenser l'Espace Langues de l'INSPÉ et le positionner comme un centre de ressources et de formation dynamique dédié aux langues et à l'interculturalité. Notre ambition est de faire de cet espace un lieu interdisciplinaire, plurilingue et inclusif, ouvert à l'ensemble de la communauté académique.

En 2024-2025, l'Index a réuni 15 collègues, majoritairement formateurs et formatrices en langues étrangères. Notre travail s'est construit autour de trois grands axes :

- un état des lieux des centres de langues dans le système universitaire français et francophone ;
- une analyse des besoins pour la création d'un centre de langues à l'INSPÉ de Paris ;
- une réflexion sur les ressources disponibles et à développer pour soutenir la formation et l'innovation pédagogiques.

Un dossier de synthèse, transmis à la direction en juillet, témoigne de la richesse de ces échanges et de l'engagement collectif des membres de l'Index.

Aujourd'hui, nous souhaitons élargir nos rangs. L'Index Langues s'adresse non seulement aux collègues de langues étrangères, mais aussi aux personnes qui s'intéressent aux articulations entre le français et les langues étrangères, aux projets interdisciplinaires ou encore aux enjeux d'inclusion en lien avec les langues.

Rejoindre l'Index, c'est contribuer à la renaissance de l'Espace Langues, pensé non seulement comme un lieu physique, mais aussi comme un espace de projets partagés, dans un environnement bienveillant, au service de l'ensemble de la communauté de notre institut.

Contact : Pauline Beaupoil-Hourdel

Les INDEX communiquent

Depuis septembre 2023, ce sont trois INDEX qui se sont constitués à l'INSPÉ de l'académie de Paris (pour plus d'informations sur ce que sont les INDEX, [voir page 6](#)).

Même si vous ne faites pas parti des membres fondateurs de ces INDEX, vous pouvez vous rapprocher de leurs porteurs et demander à rejoindre l'équipe.

Objectifs

Alors que certaines recherches font apparaître que les destins scolaires sont encore aujourd'hui, en France, «fortement liés aux origines sociales et au capital culturel des familles» (Baudelot, Establet, 2009), les enquêtes successives – menées notamment par le ministère de la Culture (Donnat, 2011, 2016) – montrent que «d'importantes inégalités d'accès à la culture et aux pratiques artistiques demeurent» (arrêté du 1er juillet 2015 relatif au parcours d'éducation artistique et culturelle).

En favorisant «un égal accès de tous les jeunes à l'art et à la culture» (loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de 2013) le projet d'éducation artistique et culturelle poursuit ainsi l'objectif ambitieux de combattre l'exclusion culturelle. Parce qu'il s'adresse à tous les élèves, tout au long de leur scolarité, il est considéré comme un probable levier de démocratisation culturelle, voire comme un possible vecteur d'égalité des chances. Si désormais on accorde à l'art et à la culture le pouvoir d'être vecteurs de lien social et de créer des conditions d'élaboration collective d'un «vouloir vivre ensemble», l'index culture a pour objectif de s'interroger sur l'approche de la culture et des arts en établissement scolaire et /ou de formation.

Connaissances et compétences visées

- Faire partager les valeurs de la République,
- inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école,
- prendre en compte la diversité des élèves, accompagner les élèves dans leur parcours de formation,
- coopérer au sein d'une équipe,
- contribuer à l'action de la communauté éducative,
- s'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel.

Informations supplémentaires

Première phase

Nous proposons d'entamer notre réflexion par l'organisation de journées d'études.

Première journée : Comment enseigner l'art ? Il s'agira de présenter une comparaison internationale.

Deuxième journée : Quelle est la place de la culture artistique dans l'enseignement ?

Date :

Mercredi 28 janvier 2026

Organisatrice :

Saby Maguelonne

Public cible :

Formateurs INSPÉ, Formateurs académiques, BIATSS

Lieu :

À définir plus tard

Volume horaire :

6h

Deuxième phase

Elle concerne la partie dédiée à la recherche. Il s'agira de lancer les groupes de travail sur une question générale :

- comment l'éducation culturelle et artistique peut-elle aider à combler les disparités socio-économiques ?
- quelle appropriation de l'enseignement artistique en fonction de la formation d'origine ?
- quelle culture transmise à l'École ?

Troisième phase

Rédaction d'un document compilant résultats de la recherche et actes des journées d'études. Elle aura pour objectif d'optimiser et de penser la culture dans l'enseignement.

Bien évidemment, cette proposition est susceptible d'évoluer en fonction des réflexions menées dans le groupe de travail.

Découverte de la pratique des Arts Plastiques

AS322

Objectifs

Cette F3P vous proposera tout au long de l'année 2024-2025 de découvrir par la pratique en atelier les différentes techniques des arts plastiques.

Venez expérimenter, explorer, créer, mais aussi débattre de l'actualité et du passé de l'histoire de l'art.

Je proposerai des ateliers thématiques autour des techniques les plus variées telles que la sculpture d'assemblage, l'installation, le modelage, le dessin, le graphisme couleur, la peinture acrylique, l'aquarelle, le collage, la photographie, la vidéo, le monotype, le cyanotype, et d'autres encore !

Cette F3P sera en miroir de l'autre formation que je propose en histoire et théorie de l'art avec des visites conférences en musées et institutions culturelles.

Connaissances et compétences visées

- Découvrir la pratique des arts plastiques dans toute sa variété,
- laisser libre court à sa créativité, tout en perfectionnant des savoirs-faire techniques,
- imaginer les porosités interdisciplinaires entre les différentes techniques artistiques,
- s'exercer au débat sur sa propre pratique artistiques et celle de ses pairs,
- acquérir des compétences disciplinaires dans tous les domaines de l'histoire des Arts.

Informations supplémentaires

La formation se tiendra **toutes les 5 semaines environ sur des séances de 3H en atelier** à Batignolles (salle 31 ou 32). Cet emploi du temps est susceptible de changer en fonction des disponibilités de chacun.es.

Je m'engage également à faire en sorte que les dates ne se chevauchent pas entre mes deux propositions de F3P et que les personnels intéressés puissent suivre à la fois la formation théorique de visites conférences en musées et la formation de pratique plastique.



Date :

7 séances environ, la première le 16 octobre 2025

Organisatrice :

Saby Maguelonne

Public cible :

Formateurs INSPÉ, Formateurs académiques, BIATSS

Lieu :

Batignolles

Volume horaire :

15h



À la rencontre de l'Art, une approche critique des œuvres d'art

AS323

Objectifs

Venez découvrir les œuvres d'art de toute époque dans leurs lieux d'expositions, lors de visites conférences réflexives pendant lesquelles vous serez amené à vous questionner et à penser un discours critique sur l'art. Nous alternerons des temps de visites dans des musées et lieux culturels parisiens, afin de découvrir des expositions temporaires, mais également des parcours thématiques dans les collections permanentes.

Les visites proposées cette année seront différentes de celles proposées l'an passé, tout en étant parfois complémentaires (comme par exemple sur la thématique du japonisme ou de «art et littérature»). Il n'est donc absolument pas nécessaire d'avoir suivi le parcours de formation de l'année 2024-25 pour participer à la F3P de l'année 2025-26.

Lieux de visite :

- BNF cabinet des estampes (illustrations de la Divine Comédie)
- Bibliothèque Doucet/Musée d'Orsay/Musée Cernuschi (parcours japonisme)
- Palais de Tokyo (exposition temporaire avec éventuellement un atelier)
- Fondation Pinault Bourse de commerce (exposition temporaire)
- Maison européenne de la photographie (exposition temporaire)
- Maison Gustave Moreau (collections permanentes)
- Musée du Louvre (collections permanentes: thématique du «Voyage en Italie»)

Ce programme est susceptible d'évoluer en fonction des goûts et des envies des participants à cette F3P.

Connaissances et compétences visées

- Produire un dialogue et une critique en élaborant un lexique et une médiation autour des œuvres d'art,
- s'exercer au débat sur l'art ancien ou contemporain,
- imaginer les porosités interdisciplinaires possibles entre la pratique des arts, l'histoire de l'art, et les autres disciplines,
- acquérir des compétences disciplinaires permettant l'analyse des œuvres d'art.

Date :

7 séances environ, la première le 6 ou le 7 novembre 2025

Organisatrice :

Saby Maguelonne

Public cible :

Formateurs INSPÉ, Formateurs académiques, BIATSS

Lieu :

À définir plus tard

Volume horaire :

15h

Informations supplémentaires

Les séances se dérouleront exclusivement en musée et en institutions culturelles **en fin de journée ou le soir** en fonction des nocturnes des musées, et des disponibilités de chacun·es. Je vous communiquerai un programme précis pendant les vacances de la Toussaint, sachant que ce programme se construira en deux temps (novembre/décembre/janvier et février/mars/avril) en fonction de la programmation des expositions temporaires.

Les visites durent entre 2H et 2H30, nous nous retrouvons directement sur les lieux de la visite à l'heure du RDV. Les nocturnes des musées sont généralement le jeudi soir, parfois le vendredi, et tous les soirs dans certaines institutions comme le Palais de Tokyo.

Le programme de cette F3P sera donc pensé en fonction des horaires d'ouvertures, de la programmation des expositions, et des participant·es.



Des peintures de l'enfance aux visées éducatives

AS324

Objectifs

- Observer les corrélations possibles entre la place de l'enfant dans la société et ses représentations picturales ;
- interroger comment cet imaginaire imprègne des visées éducatives ;
- partir de l'actualité des expositions pour construire un projet en histoire des arts en formation ;
- réfléchir en interdisciplinarité.

Connaissances et compétences visées

- Connaissances en histoire de l'art et en sciences de l'éducation ;
- compétences interdisciplinaires grâce aux supports artistiques ;
- intermédiarité et réflexivité.

Informations supplémentaires

- **Séance 1 à Molitor** présentant les problématiques et les supports ;
- **séance 2 au Musée du Louvre** « Sage comme une image ? L'enfance dans l'œil des artistes 1790-1850 », travail réflexif in situ ;
- **séance 3 à Molitor** retour d'expériences esthétiques et épistémologiques ;
- **séance 4 au Petit Palais** « J.-B. Greuze, l'Enfance en lumière » ; apports de connaissances et échanges.



Date :

Première séance le mardi 23 septembre à 16h30

Organisatrice :

Di Rosa Geneviève

Public cible :

Formateurs INSPÉ, Formateurs académiques, BIATSS

Lieu :

Molitor

Volume horaire :

8h



Faciliter l'enseignement de la programmation aux cycles 3, 4 et au lycée grâce à Capytale

AS331

Objectifs

- Découvrir l'application Capytale qui facilite l'enseignement de la programmation (Scratch et Python), de la géométrie dynamique (GeoGebra) et des automatismes (MathALEA),
- comprendre la progression du thème Algorithmique et programmation en mathématiques de la maternelle au lycée,
- préparer des activités de programmation sur le logiciel Capytale.

Connaissances et compétences visées

- **P1:** Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique,
- **P3:** Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves,
- **P5:** Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves.

Informations supplémentaires

Sur une journée :

- **1^{er} partie:** Analyse et subtilités du thème «Algorithmique et programmation» des programmes de mathématiques de la maternelle au lycée,
- **2^e partie:** Découverte des plus values du logiciel Capytale pour l'enseignement de la programmation mais également de la géométrie dynamique et des automatismes : pages préparée (consigne, aides), accès simple, copies récoltées automatiquement, correction / évaluation, démarche de projet, organisation,
- **3^e partie:** Conception d'activités mathématiques sur Capytale,
- **4^e partie:** Proposer un projet sur Capytale.



Date :

2x3h

Organisateur :

Girard Lucas

Public cible :

Formateurs INSPÉ, Formateurs académiques

Lieu :

Batignolles

Volume horaire :

6h



Do It Yourself : concevez et fabriquez par ordinateur

AS332

Objectifs

Dans l'esprit du DIY (Do It Yourself) il est possible aujourd'hui de concevoir et de fabriquer des pièces complexes à l'aide de machines pilotées par ordinateur.

Connaissances et compétences visées

Protocole de conception, concevoir un objet avec un outil en ligne, utiliser une banque d'objet.

Informations supplémentaires

Les séances sont organisées en fonction des machines de production et des réalisations effectuées par les stagiaires.



Date :

À définir plus tard

Organisateur :

Venot Sandy

Public cible :

Formateurs INSPÉ, BIATSS

Lieu :

Molitor

Volume horaire :

12h



4

Les grands enjeux éducatifs

Former les étudiants et professeurs/CPE stagiaires à la laïcité	37
Journée de la laïcité - Les chemins de la laïcité	38
Journée d'étude : diversité des élèves & accessibilité pédagogique universelle	39
Appel à INDEX - Éducation et territoire	40

Former les étudiants et professeurs/CPE stagiaires à la laïcité

AS411

Objectifs

Être en mesure de former les étudiants et professeurs/CPE stagiaires à la laïcité dans le cadre de la préparation des concours de l'enseignement/CPE et de leur formation professionnelle.

Connaissances et compétences visées

- Connaître les attentes institutionnelles en matière de formation à la laïcité,
- connaître les représentations et les besoins des publics étudiants et professeurs/CPE stagiaires,
- renforcer ses connaissances sur la laïcité et ses aspects historiques, philosophiques et juridiques.

Informations supplémentaires

Établissement de la relation entre les formateurs en charge des enseignements Laïcité au sein des différents parcours du master MEEF et des formations pour les professeurs stagiaires / Partage d'expériences et de pratiques en matière de formation à la laïcité.

Acquisition de connaissances issues d'une recherche en cours sur les rapports des publics étudiants à la laïcité.

Identification de ressources permettant d'enrichir ses connaissances relatives à la laïcité.

Date :

**4 novembre (13h30-16h30),
9 décembre (13h30-16h30),
3 février (13h30-16h30)**

Organisateur :

Catros Simon

Public cible :

Formateurs INSPÉ, Formateurs académiques

Lieu :

Molitor

Volume horaire :

9h

Objectifs

Cette journée est intitulée «Les chemins de la laïcité». Elle s'articule autour d'un ensemble de conférences et d'ateliers pour les formateurs et formatrices, personnels administratifs et techniques, enseignants et enseignantes stagiaires et étudiants. Elle vise à contribuer à une meilleure connaissance du principe de laïcité.

Une exposition réalisée par la Ligue de l'enseignement, «Cité laïque» (Prix de la laïcité 2021), sera installée sur le site Batignolles.

Connaissances et compétences visées

- Didactique de la laïcité,
- laïcité et vie de classe/d'établissement,
- histoire de la laïcité.

Informations supplémentaires

La journée est organisée autour d'une série de conférences portant sur le thème de la journée: «Les chemins de la laïcité».

Hier et avant-hier...

Françoise Champion: L'émergence de la laïcité dans différentes sociétés européennes.

Rémi Dalisson: Paul Bert et la laïcité.

...Ailleurs...

Dominique Avon: La liberté de conscience dans le monde.

Eleni Kalesi: L'enseignement de la laïcité en Grèce.

...Ici, aujourd'hui et demain

Stéphane Arousseau: L'éducation à la laïcité.

Murielle Szac: La fiction au service d'un enseignement laïque des faits religieux.

Plusieurs ateliers seront également accessibles (programme en cours de finalisation), tels que:

- La laïcité en situation scolaire: analyse de situations professionnelles,
- Enseigner la laïcité et les faits religieux à l'aide de l'Arbre à défis,
- Construire une culture laïque par la documentation et l'utilisation de malles pédagogiques,
- Transmettre la laïcité et enseigner le fait religieux en utilisant la littérature jeunesse à l'école primaire,
- La laïcité, l'enseignement des faits religieux et l'histoire des arts,
- Et d'autres ateliers, en cours de préparation...



Date:

Mercredi 3 décembre 2025: 9h-17h30

Organisateur:

Catros Simon

Public cible:

Formateurs INSPÉ, Formateurs académiques, BIATSS

Lieu:

Molitor (conférences et ateliers)

Volume horaire:

6h

Batignolles (retransmission en direct des conférences, ateliers et exposition)

Journée d'étude : diversité des élèves & accessibilité pédagogique universelle

JE421

Objectifs

Enrichir les réflexions et les boîtes à outils des formateurs et formatrices MEEF/M2E pour les compétences «prendre en compte la diversité des élèves» et «concevoir/mettre en oeuvre des situations d'enseignement tenant compte de la diversité des élèves».

Connaissances et compétences visées

- Prendre en compte la diversité des élèves,
- savoir concevoir une séance prenant appui sur l'hétérogénéité des élèves d'un groupe-classe.

Informations supplémentaires

9h30-12h : ateliers (1. Valorisation de la diversité, ambition inclusive ; 2. Formation de formateurs ; 3. Hétérogénéité des élèves)

13h30-14h30 : conférence Accessibilité pédagogique universelle (Anne GOMBERT)

15h-17h : ateliers (4. Compétences psycho-sociales ; 5. Master MSI et académie de Paris)

Date :

Mardi 14 octobre 2025, 9h30-17h30

Organisateur :

Lignée Pierre

Public cible :

Formateurs INSPÉ, Formateurs académiques

Lieu :

Batignolles

Volume horaire :

6h

Appel à INDEX - Éducation et territoire

Dans leur rapport du CNESCO, Éclairage sur certaines des inégalités scolaires d'origine territoriale en France, Botton et Miletto analysent la pluralité des dimensions des territoires et les multiples sources d'inégalités qui peuvent jouer un rôle sur les parcours scolaires : grandes variations territoriales en termes de composition sociale ou de gestion administrative, cumuls des inégalités sur certains territoires. En conclusion de leur rapport, les auteurs montrent qu'appréhender les inégalités scolaires dans une approche territoriale constitue un levier pour mieux cerner les capacités et /ou incapacités du système scolaire à réduire les écarts entre élèves.

En formation, la diversité des lieux d'exercice traverse les enseignements dispensés. Elle s'appuie sur une typologie peu définie, peu objectivée et peu partagée par les formateurs. Les connaissances liées au territoire sont pourtant indispensables pour inscrire nos actions professionnelles et dépasser les discours communs qui forgent des représentations et cristallisent parfois des inquiétudes.

Cet index se propose de réunir une pluralité d'acteurs de l'Inspé (collègues BIATSS, collègues formateurs, étudiants) souhaitant questionner les liens entre territoire, parcours des élèves, parcours professionnels et formation.

En partant d'un territoire donné, Paris, cet index se déclinera en plusieurs axes :

Axe 1 : Constituer des indicateurs « pour lire » un territoire.

Comment définir un territoire ? Quels indicateurs ? Dans quels objectifs ? Quelles sont les dynamiques, les ressources et les tensions en jeu ?

Axe 2 : Recueillir et analyser les représentations des différents acteurs et habitants de quartiers choisis.

Quels sont les publics en présence : professionnels, élèves, familles et acteurs locaux ? Quelles connaissances ont-ils de leur territoire ?

Axe 3 : Produire un état des lieux de la géographie territoriale de notre contexte d'exercice professionnel et de formation.

Le travail mené en groupe sera partagé dans le cadre d'une journée d'étude dans la continuité de celle portée par des étudiants en octobre 2024 : *Ce que l'École fait de la pauvreté*.

Liens :

Actes du colloque de JE Liens vidéos sur le Pod :

<https://www.inspe-paris.fr/journee-d-etude-ce-que-l-ecole-fait-de-la-pauvrete>

Contact : Fabienne Durand

Pour qu'un INDEX puisse voir le jour...

...il est nécessaire qu'au moins 8 collègues (formateurs ou BIATSS) déclarent collectivement leur intérêt auprès de la Direction.

Si vous estimez avoir de l'expertise dans cette thématique, si vous pensez pouvoir vous impliquer dans son développement ou si vous y trouvez un intérêt personnel fort, alors levez votre INDEX et faites-vous connaître auprès du formateur qui a rédigé cet appel.

Pour plus d'informations sur ce que sont les INDEX, [voir page 6](#).

5

Développer ses compétences numériques

Tourner monter une vidéo pédagogique	42
Premiers pas en montage vidéo	42
Prendre en main les ENI Speechi	43
Prise en main Moodle 2025 – les bases	43
Découvrir et utiliser le Cloud de l'INSPÉ	44
Utiliser Limesurvey pour vos enquêtes et questionnaires	44
Développer et maintenir l'interactivité en classe grâce aux outils numériques	45
Introduction et initiation à l'Intelligence Artificielle Générative	45

Tourner monter une vidéo pédagogique

AS511

Objectifs

Acquérir les notions de bases sur la composition d'image, les bonnes pratiques de tournage, le montage et le respect des réglementations.

Quel matériel choisir? Pour quel usage? Comment y accéder?

Connaissances et compétences visées

Les bases du langage audiovisuel:

- les bonnes pratiques de tournage, sauvegarde, montage ;
- comment régler son smartphone et quel matériel pour optimiser son tournage ?
- quels logiciels, pour le screencast ou le montage ?
- les bases de la réglementation concernant le tournage et l'exploitation de la vidéo finale.

Informations supplémentaires

Une session de 3h comportant une partie théorique et un temps d'échange pour des questions ou retours d'expérience sur des projets passés.



Date :

Mercredi 14 janvier 2026

Organisateur :

Bail Baptiste

Public cible :

Formateurs INSPÉ, Formateurs académiques, BIATSS

Lieu :

À définir plus tard

Volume horaire :

3h

Premiers pas en montage vidéo

AS512

Objectifs

Cette formation vise à donner les bases de l'édition et du montage vidéo, les bonnes pratiques à respecter avec pour objectif d'être autonome dans le montage de vidéos simple avec un rendu qualitatif.

Connaissances et compétences visées

Base du montage (bonnes pratiques, règles, logiciels, les premiers effets)

Informations supplémentaires

Une session de 3h tournée vers la pratique, le montage se faisant à partir des rushes tournés en amont par les participants.

Un temps d'échange sur la préparation d'un projet vidéo pédagogique dans la classe.

Un espace dédié à cette F3P, pourra être créé sur Moodle.



Date :

Mercredi 17 décembre 2025

Organisateur :

Bail Baptiste

Public cible :

Formateurs INSPÉ, Formateurs académiques, BIATSS

Lieu :

À définir plus tard

Volume horaire :

3h



Prendre en main les ENI Speechi

AS521

Objectifs

Présenter le fonctionnement et les principales fonctionnalités des écrans numériques interactifs Speechi, de fournir les connaissances nécessaires à l'utilisation des Speechi de l'INSPÉ en autonomie et ce quelque soit la configuration rencontrée (Avec ordinateur intégré, avec un ordinateur dans la salle, avec votre ordinateur personnel).

Connaissances et compétences visées

Utilisation des ENI, autonomie, connaissance des fonctionnalités proposées.

Informations supplémentaires

Deux séances de trois heures :

- présentation des environnements et fonctionnalité,
- pratiques et tests dans les salles
- questions échanges et perspectives.



Date :

Mercredi 1er octobre 2025

Organisateur :

Bail Baptiste

Public cible :

Formateurs INSPÉ, Formateurs académiques, BIATSS

Lieu :

À définir plus tard

Volume horaire :

6h

Prise en main Moodle 2025 - les bases

AS522

Objectifs

Découverte de la nouvelle plateforme Moodle de l'INSPÉ.

Prise en main des fonctionnalités de base de la plateforme afin de pouvoir ajouter des activités dans son cours et les paramétrer, gérer ses étudiants, connaître les réglages importants

Informations supplémentaires

Prise en main de la plateforme :

- création de cours,
- modification,
- paramétrage,
- gestion des étudiants,
- importer/exporter un contenu d'un cours à l'autre),
- créer des activités et des ressources,
- échanges d'idées,
- de bonnes pratiques et de connaissances entre participants.



Date :

2 séances (les mêmes), chacune de deux heures :

- 8 septembre de 15h à 17h à Molitor,
- 9 septembre de 9h à 11h à Batignolles

Organisatrice :

Madinier Eléonore

Public cible :

Formateurs INSPÉ, BIATSS

Lieu :

Molitor

Volume horaire :

4h



Découvrir et utiliser le Cloud de l'INSPÉ

AS523

Objectifs

Cette formation a pour but de vous présenter le cloud de l'INSPÉ et tous les outils associés : partage de documents, groupes de travail, deck, ...

Informations supplémentaires

- Présentation du cloud et des outils,
- mise en pratique et en situation (notamment les partages de documents),
- partage de ressources.



Date :

Mercredi 15 octobre de 15h à 17h

Organisatrice :

Madinier Eléonore

Public cible :

Formateurs INSPÉ, BIATSS

Lieu :

Molitor

Volume horaire :

2h

Utiliser Limesurvey pour vos enquêtes et questionnaires

AS524

Objectifs

Découverte de l'outil Limesurvey, utilisé à l'INSPÉ pour créer des enquêtes par questionnaires ou des sondages à destination de divers publics. Mise en pratique et échanges de conseils entre participants.

Connaissances et compétences visées

Découverte de l'outil Limesurvey :

- comprendre les paramétrages principaux et la personnalisation de son questionnaire,
- créer des questions et groupes de questions,
- savoir ajouter des participants à l'enquête et publier son questionnaire.



Date :

Lundi 17 novembre de 15h à 17h30

Organisatrice :

Madinier Eléonore

Public cible :

Formateurs INSPÉ, BIATSS

Lieu :

Molitor

Volume horaire :

2,5h



Développer et maintenir l'interactivité en classe grâce aux outils numériques

AS531

Objectifs

De nombreux outils permettent de faire participer les étudiants activement avant, pendant et après un cours. Dans cette formation, nous feront un tour d'horizon des outils à votre disposition, notamment Wooclap, Moodle, les outils de visio-conférence et d'autres encore.

Connaissances et compétences visées

Connaître les outils à votre disposition via L'INSPÉ, SU et l'EN, prendre en main Wooclap.



Date :

Jeudi 22 janvier 2026

Organisatrice :

Madinier Eléonore

Public cible :

Formateurs INSPÉ

Lieu :

Molitor

Volume horaire :

2h

Introduction et initiation à l'Intelligence Artificielle Générative

AS532

Objectifs

Cette formation vous permettra de :

- découvrir le fonctionnement de certains modèles d'IA Générative et leurs principes fondamentaux,
- identifier les cas d'usages pertinents dans votre environnement de travail,
- expérimenter différents modèles et les comparer,
- connaître les questions éthiques et réglementaires de l'utilisation de l'IAG.



Date :

Mercredi 26 novembre

Organisateurs :

Madinier Eléonore, Bail Baptiste

Public cible :

Formateurs INSPÉ, BIATSS

Lieu :

Molitor

Volume horaire :

2h

